



Droit retraite sans justificatif

Par **jpgkuz**, le **08/07/2010** à **12:59**

Bonjour,

ma mere agée de 82 ans, née en 1928 a commencé a travailler a l'age de 14 ans, dans des maisons comme femme de menage, dans des fermes, ect
mais elle n'a jamais reçu de fiche de paye de ces personnes, comment peut elle justifier a sa caisse de retraite, de ces emploi ou elle n'a rien eu comme preuve d'emploi, et quel demarche doit elle entreprendre pour justifier ces droits

elle a travaillé en tout 68 années de sa vie, en ayant jamais eu une preuve de son travail, elle a pourtant écrit a certain de ces employeurs, pour essayer d'avoir des justificatifs, mais sans reponse de ces personnes

je vous pose cette question, car elle me racontai son parcours, et je me rend compte qu'elle perçoit une retrait minable a cause d'employeur de mauvaises foie

merci de votre reponse